

COMMISSION FOOTBALL A EFFECTIF REDUIT (F.E.R)

REUNION DU LUNDI 25 MARS 2019

Président : M. AMSELLEM Emile,

Membres : Mme GUILIANI Patricia et,

MM. FETOUS Lakhdar, GRESSIEN Georges, KUNTZMAN Michel, LEBERRE Jean-Claude, MOUSTAMID Abdou, SAINT-ALBIN Maurice,

Assistent : MM. DARDENNES Patrick, TAFININE Driss,

Absents excusés : MM. FOLTIER Bruno, GIRARD Jean-Claude, GLAUDE Gérard, GOURDOU Jean-Philippe, LOPES Paulo, NOYON Joël, ROBERT Patrick.

AVIS AUX CLUBS

RAPPEL L'ENVOI DE COURRIER :

Courrier à adresser à Madame la Directrice Administrative.

Soit par :

- Mail officiel du club à: secretariat@districtvaldemarne.fff.fr et
à technique@districtvaldemarne.fff.fr

- Courrier postal :

DISTRICT DU VAL DE MARNE DE FOOTBALL
131, boulevard des Alliés - 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE CEDEX

Ou Contacter :

Technique : Driss 01.55.96.11.**43** ou Hédi : 01.55.9611.**42**

Indiquer sur tous vos courriers :

**Le nom du club, l'objet de votre demande et la catégorie,
le groupe, la poule, et la date de rencontre.**

UN SEUL COURRIER OU MAIL POUR CHAQUE SUJET A TRAITER.

Attention : dépassé un **délai de 8 jours**, toute feuille de rencontre
ou
de compte-rendu de plateau non-reçu, entrainera une *amende administrative*.

ADMINISTRATIF

U6 - U7

KREMLIN BICETRE C.S.A.

Courrier du club de KREMLIN BICETRE C.S.A. du 25/03/2019 :

FORFAIT du club de PARIS FC du 23/03/2019.

ST MAUR F. MASCULIN V.G.A.

Courrier du Club de STMAUR F. MASCULIN du 24/03/2019 :

INTER CLUB : Si accord du Club de NOGENT FC, vous serez sur le Site d'accueil.

Plateaux de :

NOGENT S/MARNE F.C.

Courrier du club : NOGENT S/MARNE F.C. du 15/03/2019

Pris note de l'impossibilité de vous déplacer.

ST MAUR F. MASCULIN V.G.A.

Courrier du club : ST MAUR F. MASCULIN V.G.A. du 15/03/2019

La Commission prend note de votre possibilité d'accueil pour la phase 4.

U8 - U9

CHEVILLY LA RUE ELAN

Courrier du Club de CHEVILLY LA RUE ELAN du 23/03/2019 :

INTER CLUB : Si accord du Club de L'HAY LES ROSES, vous recevez en U6 à U9.

PARIS F.C.

Courrier du Club de PARIS F.C. du 18/03/2019 :

Pris note de l'impossibilité d'accueillir le **samedi 30/03/2019**, merci d'aviser vos adversaires et le club concerné par ce plateau.

R.C. PARIS 10

Courrier du Club de RC PARIS 10 du 21/03/2019 :

Pris note de votre impossibilité de vous déplacer sur le centre de FRESNES AAS.

ST MAUR F. MASCULIN V.G.A.

Courrier de VGA ST MAUR MASCULIN du 19/03/2019 :

Pris note de votre impossibilité de vous déplacer à Fontenay-sous-Bois.

MERCI, d'aviser le club.

Plateau : ST-MAUR F. MASCULIN V.G.A.

Courrier du club de ST-MAUR F. MASCULIN V.G.A. du 14/03/2019 :

Pris note de votre impossibilité d'accueillir le plateau U8/U9 du 16/03/2019, en raison du FESTIVAL U13.

Plateau : VILLENEUVE ABLON U.S.

Courrier du club : VILLENEUVE ABLON U.S. du 22/03/2019 :

Pris note de votre impossibilité de vous déplacer, MERCI d'aviser le club concerné.

U10 - U11

NOISEAU STE S. / LUSITANOS ST MAUR U.S. U11 G 8 AB du 16/03/2019

Courrier du club : NOISEAU STE S. du 18/03/2019

Quand la F.M.I ne fonctionne pas, vous devez adresser des feuilles de rencontre.

Si la commission ne reçoit pas les feuilles, une amende sera appliquée.

RUNGIS U.S. / FRANCILIENNE 94 LE PERREUX A.S. U11 G 5 ABCD du 16/03/2019

Courrier du club de RUNGIS U.S. du 11/03/2019 :

Pris note.

ASPTT VILLECRESNES

Courrier d'ASPTT VILLECRESNES du 19/03/2019 :

La Commission dit, sous réserve de l'accord de vos adversaires, les rencontres se dérouleront du **samedi 06 Avril 2019**.

CRETEIL LUSITANOS F. US

Courrier du Club de CRETEIL LUSITANOS F. US du 21/03/2019 :

Pris note.

F. C. MANDRES PERIGNY / VILLENEUVE ST GEORGES F.C. U11 G 8 AB du 23/03/2019

Courrier du club : F. C. MANDRES PERIGNY du 25/03/2019

La Commission dit, **FORFAIT** de VILLENEUVE ST GEORGES FC.

ST MANDE F.C. / VALENTON FOOTBALL ACADEMY U11 G 6 ABCD du 23/03/2019

Courrier du club de SAINT-MANDE F.C. du 22/03/2019 :

Pris note, courrier tardif.

ST MAUR F. MASCULIN V.G.A. / CHEVILLY LA RUE ELAN U11 G 9 A du 23/03/2019

Courrier du club de ST MAUR F. MASCULIN V.G.A. du 24/03/2019 :

Si accord de vos adversaires, les rencontres se dérouleront le **samedi 30/03/2019**.

Sinon, **FORFAIT AVISE**.

U12 - U13

PARIS F.C.

Courrier de PARIS FC. du 21/03/2019 :

Pris note de l'adresse et de l'horaire des rencontres.

PARIS F.C.

Plateau du 16/03/2019 :

La Commission convoque pour sa réunion du **LUNDI 08 AVRIL 2019 à 18 H 30** :

Les personnes suivantes :

- **Monsieur DEFAIT Alexandre (PARIS FC),**
- **Monsieur BOUFARES Nordine (VAL DE FONTENAY AS).**

Présence obligatoire, sous peine de sanction et les licences obligatoires.

CRETEIL LUSITANOS F. US

Courrier de CRETEIL LUSITANOS F. US du 21/03/2019 :

La Commission vous remercie d'avoir prévenu les clubs.

*Vous vous êtes manifesté auprès du District le **vendredi 15/03/2019 à 14h57**, donc très tard. Depuis la première parution du 04/02/2019 : ce n'est pas la veille des rencontres que vous devez vous manifester.*

VILLENEUVE ST GEORGES F.C. / ST MAUR F. MASCULIN V.G.A. U13 G 7 2 Équipes du 23/03/2019

Courrier du club : ST MAUR F. MASCULIN V.G.A. du 21/03/2019

Courrier tardif, vous auriez dû prévenir le club avant **MARDI**, si **accord de vos adversaires** les rencontres seront reportées au **samedi 06 Avril 2019.**

2^{ème} TOUR CHALLENGE :

Georges BOULOGNE (U11) et José LEVY (U10)

DU SAMEDI 30 MARS 2019

AVENIR SPORTIF D'ORLY

Courrier du 25/03/2019 :

Changement d'horaire d'accueil à **12 H 30**, sous réserve de l'accord du Club d'ORMESSON US (Accord du Club d'IVRY US et de CACHAN CO).

FRESNES A.A.S.

Courrier de FRESNES A.A.A.S du 22/03/2019 :

Après vérification auprès du club de CACHAN CO, et l'appel téléphonique, AAS FRESNES 2, en POULE 23 du CHALLENGE José LEVY termine premier de cette poule, est donc qualifié en lieu et place de CACHAN CO 2.

Heure d'accueil : **13 h 30**,

Jonglerie en miroir : **14 H 00**,

Début des rencontres : **14 H 30**.

Les responsables des clubs doivent être munis de leur licence ainsi que de celles de leurs joueurs sous peine de disqualification. Toute feuille d'engagement contenant un joueur non-licencié entrainera la disqualification de l'équipe.

La Commission vous demande de présenter un dirigeant ou un joueur licencié capable d'ARBITRER.

RAPPEL : LE CHALLENGE J.LEVY EST RESERVE UNIQUEMENT AUX U10.

CENTRE AVENIR SPORTIF D'ORLY

PARC MELIES - 99 bis, avenue de la VICTOIRE - 94310 ORLY.

POULE 1 : Challenge G. BOULOGNE (U11)

AVENIR SPORTIF D'ORLY 1
AVENIR SPORTIF D'ORLY 3
U.S. IVRY FOOTBALL 1
ORMESSON U.S. 1

POULE 1 : Challenge J. LEVY (U10)

AVENIR SPORTIF D'ORLY 2
U.S. IVRY FOOTBALL 2
ORMESSON U.S. 2
AAS FRESNES 2

CENTRE CHOISY LE ROI A.S.

Stade Jean BOUIN - 39/41, rue Pompadour - 94600 CHOISY-LE-ROI.

POULE 2 : Challenge G. BOULOGNE (U11)

CHOISY LE ROI A.S. 1
FONTENAY SS/BOIS U.S. 1
CHAMPIGNY F.C. 94 1
BRY F.C. 3.

POULE 2 : Challenge J. LEVY (U10)

CHOISY LE ROI A.S. 2
CHOISY LE ROI A.S. 4
FONTENAY SS/BOIS U.S. 2
CHAMPIGNY F.C. 94 2.

CENTRE CRETEIL LUSITANOS F. US

Stade DESMONT - Rue de Plaisance - 94000 CRETEIL.

POULE 3 : Challenge G. BOULOGNE (U11)

CRETEIL LUSITANOS F. US 1
CRETEIL LUSITANOS F. US 3
ECOLE PLESSEENNE DE FOOTBALL 1
FRESNES A.A.S. 1

POULE 3 : Challenge J. LEVY (U10)

CRETEIL LUSITANOS F. US 2
ECOLE PLESSEENNE DE FOOTBALL 2
FRESNES A.A.S. 4
BOISSY F.C. 2

CENTRE Gobelins F.C.

Stade BOUTROUX - 01, Avenue BOUTROUX - 75013PARIS.

POULE 4 : Challenge G. BOULOGNE (U11)

GOBELINS F.C.1
ALFORTVILLE US 1
HAY LES ROSES C.A. 1
GOBELINS F.C. 3

POULE 4 : Challenge J. LEVY (U10)

GOBELINS F.C.2
PUC 2.
ALFORTVILLE US 2
HAY LES ROSES C.A.2

CENTRE JOINVILLE R.C.

STADE J.P. GARCHERY - 12, Avenue des CANADIENS - 75012 PARIS.

POULE 5 : Challenge G. BOULOGNE (U11)

JOINVILLE R.C. 1
JOINVILLE R.C. 3
CHARENTON C.A.P.1
VITRY C.A. 1

POULE 5 : Challenge J. LEVY (U10)

JOINVILLE R.C. 2
CHARENTON C.A.P. 2
VITRY C.A. 2
CAUDACIENNE ENT.S. 2

CENTRE PARIS F.C.

STADE DEJERINE - 36, Rue des Docteurs DEJERINE - 75020 PARIS.

POULE 6 : Challenge G. BOULOGNE (U11)

PARIS F.C. 1.
LUSITANOS ST MAUR U.S. 1.
LUSITANOS ST MAUR U.S. 3.
VITRY E.S. 3.

POULE 6 : Challenge J. LEVY (U10)

PARIS F.C. 2.
LUSITANOS ST MAUR U.S. 2.
VITRY E.S. 4.
VILLIERS S/MARNE ENT.S. 2.

CENTRE VILLEJUIF U.S.

STADE KARL MARX - Rue Youri GAGARINE - 94800 VILLEJUIF.

POULE 7 : Challenge G. BOULOGNE (U11)

VILLEJUIF U.S. 1.
VILLEJUIF U.S. 7.
SUCY F.C. 1.
CHEVILLY LA RUE ELAN 1.

POULE 7 : Challenge J. LEVY (U10)

VILLEJUIF U.S. 2.
VILLEJUIF U.S. 8.
MAISONS ALFORT F.C. 2.
NOISEAU STE S. 2.

CENTRE VINCENNOIS C.O.

STADE Léo LAGRANGE - Route de la PYRAMIDE - Bois de VINCENNES - 75012 PARIS.

POULE 8 : Challenge G. BOULOGNE (U11)

VINCENNOIS C.O. 1
BONNEUIL S/MARNE C.S.1.
VAL DE FONTENAY AS 3.
ST MAUR F. MASCULIN VGA 1.

POULE 8 : Challenge J. LEVY (U10)

VINCENNOIS C.O.2.
RUNGIS US 2.
LIMEIL BREVANNES A.J. 2.
NOGENT S/MARNE F.C.2.

FINALE DEPARTEMENTALE U13 « PITCH »

AU STADE LE TIEC - RUE LACASSAGNE A FONTENAY-SOUS-BOIS (94120)

DU SAMEDI 06 AVRIL 2019 à 9 H 30

Les équipes qualifiées sont les suivantes :

C.F.F.P,

CHAMPIGNY F.C. 94,

CHARENTON CAP,

CHOISY LE ROI AS,

CRETEIL LUSITANOS F. US,

FONTENAY-SOUS-BOIS U.S,

GOBELINS F.C.,

U.S. IVRY FOOTBALL,

JOINVILLE R.C.,

ORLY A.V.S.,

PARIS F.C.,

P.U.C,

SAINT MAUR VGA MASCULIN,

VALENTON F.A.,

VILLEJUIF U.S.,

VINCENNOIS C.O.

2éme TOUR DE LA COUPE DU VAL-DE-MARNE :

FUTSAL U13

Les responsables des clubs doivent être munis de leur licence ainsi que de celles de leurs joueurs sous peine de disqualification.

Toute feuille d'engagement contenant un joueur non-licencié entraînera la disqualification de l'équipe.

La Commission vous demande de présenter un dirigeant ou un joueur licencié capable d'ARBITRER.

DU DIMANCHE 28 AVRIL 2019

Au Gymnase Maurice PREAULT :

Au 16, Avenue Charles DE GAULLE - 94470 BOISSY SAINT-LEGER

POULE 1 : Heure d'accueil : 09 H 00 - (Début des rencontres : 09 H 15)

B2M - CAMILLIENNE SP. 12EME,
GENTILLY ATHLETIC CLUB,
HAY LES ROSES C.A.,
JOINVILLE R.C.

POULE 2 : Heure d'accueil : 10 H 30 - (Début des rencontres : 10 H 45).

CAUDACIENNE ENT.S,
LUSITANOS ST MAUR U.S.,
PORTUGAIS ACADEMICA CHAMPIGNY A,

SPORTING CLUB PARIS 1,
VILLIERS S/MARNE ENT.S.

DU DIMANCHE 05 MAI 2019

POULE 3 : Heure d'accueil : 09 H 00 - (Début des rencontres : 09 H 15).

CRETEIL LUSITANOS F. US,
ECOLE PLESSEENNE DE FOOTBALL,
ST MANDE F.C,
U. S. IVRY FOOTBALL,
VILLENEUVE ABLON U.S.

POULE 4 : Heure d'accueil : 10 H 30 - (Début des rencontres : 10 H 45).

CHAMPIGNY F.C. 94,
CHOISY LE ROI A.S.,

NOGENT S/MARNE F.C,
VINCENNOIS C.O.
VITRY E.S.

SAISON 2018 - 2019 :
N°23 - JOURNAL DES AMENDES
(PV DU 25/03/2019)

CLUBS	CLUBS AMENDES	MOTIFS	RENCONTRES	MONTANTS DES AMENDES
500568	PARIS F.C.	FORFAIT	Plateau U6/U7 du 23/03/2019	30,00 €
523264	GOBELINS F.C.	Coupe VDM Futsal U13 Poule 3	+ de 2 mutés hors période	15,00 €
553306	VILLENEUVE ST GEORGES F.C.	2ème forfait U10 Poule A, 2ème FORFAIT U11 Poule A	F. C. MANDRES PERIGNY/VILLENEUVE ST GEORGES F.C. U11 G 8 AB du 23/03/2019	30,00 €
	TOTAL GENERAL	DES AMENDES	JOURNAL N° 23	75,00 €

SAISON : 2018 - 2019
CHALLENGE DES CLUBS
(SITUATION AU 25/03/2019)

CLUBS	POINTS ACQUIS	Total des points perdus Réunion ECF	Total des points perdus plateaux U6/U7	Total des points perdus plateaux U8/U9	Total des points perdus critérium U10/U11	Total des points perdus critérium U12/U13	Total des points perdus challenge GB/FB	Total des points perdus Challenge HG/JM	Total des points Nouvelles pratiques	Total des points perdus coupe VDM Futsal	SOLDES
A. S. ULTRA MARINE	60	0	0	0	2	0	0	0	0	0	58
ALFORTVILLE US	60	0	0	2	0	0	0	6	0	0	52
ARCUEIL C.O. MUNICIPAL	60	1	0	1	2	0	8	0	0	0	48
ASOMBA	60	1	0	0	2	0	0	0	0	0	57
ASPTT VILLECRESNES	60	0	1	0	0	0	0	0	0	0	59
AVENIR SPORTIF D'ORLY	60	0	2	1	0	0	0	0	0	0	57
BOISSY F.C.	60	0	0	0	2	2	4	2	0	0	50
BONNEUIL S/MARNE C.S.	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60
BORDS DE MARNE FUTSAL	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60
BRY F.C.	60	1	2	0	0	0	0	0	0	0	57
CACHAN C.O.	60	0	0	2	0	0	2	4	0	0	52
CAMILLIENNE SP. 12EME	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60
CAUDACIENNE ENT.S.	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60
CENTRE FORMATION F. PARIS	60	0	0	0	0	2	4	2	0	0	52
CHAMPIGNY F.C. 94	60	0	1	2	0	2	0	0	0	0	55
CHANTIERS PARIS U.A.	60	0	0	0	0	0	2	0	0	0	58

[illegible]

UJA MACCABI PARIS METROPOLE	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60
VAL DE FONTENAY AS	60	0	2	1	0	0	0	2	0	0	55
VALENTON FOOTBALL ACADEMY	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60
VILLEJUIF U.S.	60	0	1	0	0	2	0	0	0	0	57
VILLENEUVE ABLON U.S.	60	0	0	0	2	0	0	2	0	0	56
VILLENEUVE ST-GEORGES F.C.	60	1	1	0	6	0	4	2	0	0	46
VILLENEUVOIS F.C. CHEMINOTS	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60
VILLIERS S/MARNE ENT.S.	60	0	0	2	0	0	0	0	0	0	58
VINCENNOIS C.O.	60	1	0	1	6	0	0	0	0	0	52
VITRY C.A.	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60
VITRY E.S.	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60

ANNEXE FINANCIERE

1er forfait - U11 /U13 (par équipe),	10,00 €
2ème forfait - U11 / U13 (par équipe),	15,00 €
3ème forfait - U11 / U13 (par équipe),	30,00 €
Feuille de rencontre non reçue par club recevant (U10/U11 ou U12/U13),	20,00 €
Feuille de rencontre par équipe (retard, irrégulière, mal remplie,...),	10,00 €
Disqualification G. BOULOGNE, Festival U13 et challenge MERCIER - 1er tour, 1er tour coupe VDM FUTSAL,	15,00 €
Forfait non-avisé, G. BOULOGNE, Festival U13 et challenge MERCIER - 1er tour, 1er tour coupe VDM FUTSAL,	30,00 €
Disqualification G. BOULOGNE, Festival U13 et challenge MERCIER - 2ème tour, 2ème tour coupe VDM FUTSAL,	30,00 €
Forfait non-avisé G. BOULOGNE, Festival U13 et challenge MERCIER - 2ème tour, 2ème tour coupe VDM FUTSAL,	60,00 €
Disqualification Festival U13 et challenge MERCIER - 3ème tour,	45,00 €
Forfait non-avisé Festival U13 et challenge MERCIER - 3ème tour,	90,00 €
Disqualification G. BOULOGNE, Festival U13 et challenge MERCIER - Finale, Finale coupe VDM FUTSAL,	120,00 €
Forfait non-avisé G. BOULOGNE, Festival U13 et challenge MERCIER - Finale, Finale VDM FUTSAL,	120,00 €
Absence aux plateaux nouvelles pratiques (defifoot intercubs..),	100,00 €
CR non-reçu des plateaux nouvelles pratiques,	50,00 €
Absence à la réunion annuelle école de foot,	100,00 €
Absence non-justifiée à une convocation,	40,00 €
U6 / U7 : Forfait ou absence (par équipe),	10,00 €
U6 / U7 : Compte-rendu non-reçu (par club d'accueil),	20,00 €
U8 / U9 : Forfait ou absence (par équipe),	10,00 €
U8 / U9 : Compte-rendu non-reçu (par club d'accueil).	20,00 €